



CONSULTATION DU PUBLIC

Demande d'autorisation de défrichement de 8,6644 ha de forêt pour la création d'une tranche du lotissement « Les Genêts » à Seltz

**Les obligations du 5° de l'article R. 123-8 du
Code de l'Environnement ne s'appliquent pas au
présent projet.**

22/01/2024